



Ville de
Maule

Liberté
Egalité
Fraternité

VILLE DE MAULE

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2022

BUDGET ASSAINISSEMENT

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2022

I. BILAN DE L'ANNEE 2021

Sous réserve des résultats officiels à valider conjointement avec la Trésorerie des Mureaux, l'exercice 2021 du budget assainissement se clôturerait avec un excédent global d'environ 134 800 € incluant les restes à réaliser en recettes et dépenses sur 2022 (pour mémoire, l'année 2020 s'est terminée avec un excédent de 137 529 € restes à réaliser inclus).

I.1 Section d'exploitation (fonctionnement)

La section d'exploitation afficherait en 2021 un excédent de clôture d'environ 69 400 € (99 167 € en 2020).

- **Dépenses**

Les dépenses d'exploitation sont quasi similaires à celles de 2020 :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », il n'y a pas eu de dépenses de réhabilitation et de diagnostic des réseaux assainissement (pareil en 2020).

Les amortissements du patrimoine s'élèvent à 95 024 € contre 94 548 € en 2020.

Les intérêts d'emprunt baissent par rapport à 2020.

Frais financiers :

- 2007 :	21 237 €
- 2008 :	16 898 €
- 2009 :	13 016 €
- 2010 :	8 786 €
- 2011 :	7 067 €
- 2012 :	11 615 €
- 2013 :	12 543 €
- 2014 :	19 105 €
- 2015 :	21 430 €
- 2016 :	22 720 €
- 2017 :	21 916 €
- 2018 :	17 003 €

- 2019 : 15 983 €
- 2020 : 14 947 €
- 2021 : 13 880 €

Une provision pour autofinancement des investissements, appelée virement, a été constituée pour 58 900 € (à comparer avec 67 623 € en 2020, 127 402 € en 2019 et 38 142 € en 2018).

- **Recettes**

Les recettes réelles d'exploitation sont en baisse d'environ 8% par rapport à 2020 :

- Surtaxe communale assainissement : 114 249 € contre 118 475 € en 2020, soit -3,57%. La redevance d'assainissement a été revalorisée en 2021, elle est passée de 0,43 à 0,47 € HT / m³ d'eau. Comme il y a un décalage d'environ six mois entre les dates de facturation et les dates de consommation d'eau, l'impact de cette revalorisation n'a pas été entière sur la recette de 2021 mais le sera sur une année complète en 2022. En revanche la consommation d'eau a diminué : 257 800 m³ en 2021 contre 280 700 m³ en 2020, soit -8,16%. En 2019, la consommation d'eau était de 273 800 m³.
- Participation à l'assainissement collectif (PAC) : 6 408 € contre 12 816 € en 2020.

L'amortissement des subventions reçues s'élève à 28 771 € contre 30 370 € en 2020.

L'excédent d'exploitation 2020 reporté sur 2021 est de 29 167 € (excédent d'exploitation 2019 reporté sur 2020 : 47 000 €).

I.2 Section d'investissement

La section d'investissement afficherait en 2021 un excédent de clôture d'environ 65 300 € restes à réaliser inclus (excédent de 38 362 € en 2020).

Aucune dépense de travaux ou d'études n'a été réalisée en 2021 (28 560 € réalisés en 2020).

Nous n'avons pas débloqué les fonds de l'emprunt long terme de 66 000 € contracté en 2019 auprès du Crédit Agricole (RAR 2019) et pour lequel la mise à disposition des fonds pouvait être effectuée en une ou plusieurs fois avant le 03/11/21.

II. ORIENTATIONS 2022

II.1 Section d'investissement

Voici les travaux que nous proposerons en 2022, il s'agit de réinscriptions des investissements 2021 :

- Réhabilitation par l'intérieur du réseau eaux usées, sans travaux de voirie, rue d'Agnou et rue Saint Vincent : 100 000 € TTC (pas de subvention)
- Provision pour travaux d'assainissement dans diverses voies : 30 000 € TTC
- Etude et dossier de subvention travaux d'assainissement : 6 000 € TTC

Soit un programme global de 136 000 € TTC.

Engagements pluriannuels :

Aucun engagement pluriannuel n'est prévu ou voté à ce jour.

Il est à noter que le schéma directeur d'assainissement du SIAVM a été mis à jour en 2019. Il fait apparaître pour Maule des propositions de travaux de 1 863 K€ HT à réaliser dans les dix années à venir (dont les travaux d'extension du réseau assainissement pour l'EHPAD qui ont été faits en 2019) pour lequel il conviendra de débattre, aussi bien d'un point de vue financier que de l'opportunité des travaux. On pourrait solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 60% maximum.

II.2 Endettement

Le programme d'assainissement de 2022, de 136 000 € TTC, ne nécessitera de recourir à l'emprunt.

Structure et gestion de la dette :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dette au 01/01 (*)	576 905	515 410	449 744	379 575	304 545	257 443	227 419	173 786
Restes à réaliser								

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dette au 01/01 (*)	128 087	165 574	136 037	330 293	573 493	558 988	698 112	778 535	738 423
Restes à réaliser						176 000	120 000		

	2019	2020	2021	2022
Dette au 01/01 (*)	692 505	645 837	598 391	550 139
Restes à réaliser				

(*) non compris les nouveaux emprunts de l'année.

Le capital restant dû au 01/01/22 provient de :

- 6 emprunts contractés auprès des banques (Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole). CRD au 01/01/22 : 512 923 €.

- 6 emprunts contractés avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (emprunts à taux zéro).
CRD au 01/01/22 : 37 216 €.

II.3 Exploitation (fonctionnement)

Présentation de la structure, évolution des dépenses et des effectifs :

Le budget assainissement n'est pas concerné par des dépenses de personnel. Tout est externalisé auprès de la société Suez Eau France.

Les recettes provenant de la participation à l'assainissement collectif suite au raccordement des riverains devraient atteindre environ 7 500 € (réalisé 2021 : 6 408 €).

Au regard des volumes de consommation d'eau 2020 et 2021 (confinement et télétravail), le choix a été prudent d'estimer des volumes à la baisse pour 2022.

La redevance d'assainissement ayant été revalorisée en 2021, il ne sera pas nécessaire de l'augmenter en 2022.

III. DISPOSITIONS PROGRAMMATRIQUES

III.1 Objectifs relatifs à l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	Réalisé 2020	Estimation 2021		Prévision 2022	Objectif 2023
011 Charges à caractère général	0	0		20 000	20 200
66 Charges financières	14 947	13 880		13 000	12 000
67 Charges exceptionnelles	0	534		1 100	1 100
Total dépenses	14 947	14 414		34 100	33 300

III.2 Objectifs relatifs à l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette

Dépenses réelles de fonctionnement	Réalisé 2020	Estimation 2021		Prévision 2022	Objectif 2023
011 Charges à caractère général	0	0		20 000	20 200
66 Charges financières	14 947	13 880		13 000	12 000
67 Charges exceptionnelles	0	534		1 100	1 100
Total dépenses	14 947	14 414		34 100	33 300

Recettes réelles de fonctionnement	Réalisé 2020	Estimation 2021		Prévision 2022	Objectif 2023
70 Vente produits fabriqués, prestations	131 291	120 657		129 500	132 000
Total recettes	131 291	120 657		129 500	132 000

Epargne de gestion (recettes – dépenses)	Réalisé 2020	Estimation 2021		Prévision 2022	Objectif 2023
	116 344	106 243		95 400	98 700
Remboursement du capital d'emprunt	47 446	48 253		49 500	48 800
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement capital emprunt)	28 560	0		136 000	150 000
Recettes réelles d'investissement hors emprunt	49 812	5 000		0	21 000
Besoin de financement avant emprunt	- 90 150	- 62 990		90 100	79 100
Emprunt contracté	0	0		0	80 000
Fonds de roulement de fin d'année	28 907	91 897		1 797	2 697
Endettement au 31/12	598 391	550 139		501 050	532 400